

	RAPPORT D'AUDIT :	PV n° <u>03</u>
	INTERVENTION D'URGENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIETE : SATO	Page 1/5

Distributeur du réseau :	Nom de l'auditeur :	Société de l'auditeur :	DATE :
ANTARGAZ	JB. JARRY	CFBP	01/02/17

LOCALISATION DU RÉSEAU :

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	Cahier des charges CFBP Document CFBP Règles et Missions de Sécurité		
	Autres à préciser : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Carnet de Prescription IC.SURPP 02 v2</u> 		
RÉSULTAT SUR L'ENSEMBLE DES CONTRÔLES	S – Satisfaisant		<input type="checkbox"/>
	AMC – Accepté avec Mesures Correctives		<input type="checkbox"/>
	NC – Non Conforme		<input type="checkbox"/>
	SO – Sans Objet		<input checked="" type="checkbox"/>

CONCLUSIONS

L'intervenant dispose d'une connaissance satisfaisante des installations GPL et possède une bonne maîtrise du matériel GPL avec l'utilisation de l'explosimètre.

L'arrivée sur site s'est faite rapidement

La procédure de recherche d'anomalie est respectée et maîtrisée.

- › Port des EPI (chaussures de sécurité)
- › Bonne utilisation et consultation des plans une fois sur site et avant de descendre du véhicule
- › Port et utilisation en continu de l'explosimètre
- › Bonne vérification de la présence de gaz sous le capot de la citerne et dans les coffrets et mise en sécurité

Le diagnostic, réalisé rapidement, et la méthode d'intervention sont satisfaisants.

Points d'amélioration :

- › Bien penser à baliser la zone et à placer le panneau de signalisation d'intervention
- › Pertinent d'identifier l'organe fuyard et d'analyser la situation, les risques et les conséquences préalablement à la fermeture du robinet départ gaz du réservoir
- › Dans le cadre de la remise en gaz du réseau, bien penser à procéder à une vérification de la stabilité de pression pendant 15 minutes.

PRESTATAIRE DE CONTRÔLES	NOM DU CONTRÔLEUR	VISA

Destinataire : CFBP



RAPPORT D'AUDIT :
INTERVENTION D'URGENCE SUR LES RÉSEAUX
SOCIETE : SATO

PV n° 03

Page 2/5

DESCRIPTION DE L'APPEL	<p>13h54 : Appel Numéro VERT Antargaz pour déclenchement audit</p> <p>14h03 : La plateforme téléphonique du distributeur appelle le technicien pour demande d'intervention au niveau de la place des bleuets à THAON.</p> <p>14h43 : Arrivée sur site du technicien</p>
DESCRIPTION DE L'INTERVENTION	<p>L'intervenant arrive sur place dans son véhicule puis se gare à une distance d'environ 50 m de l'adresse de l'intervention. Il informe son cadre d'astreinte de son arrivée sur place et ce dernier rend compte par téléphone à la plateforme téléphonique d'Antargaz.</p> <p>Avec son explosimètre en fonctionnement, le technicien vérifie et confirme la présence de gaz au niveau du capot de la citerne enterrée. Une fois le capot ouvert, l'explosimètre indique 100% LIE, le technicien décide alors de fermer le robinet départ gaz ainsi que l'ensemble des vannes de coupure des coffrets individuels. Il informe ensuite le cadre d'astreinte de sa société qui rend compte par téléphone au distributeur. Ce dernier demande au prestataire d'identifier l'origine de la fuite.</p> <p>L'ensemble de l'intervention est réalisé avec l'explosimètre porté et en fonctionnement.</p> <p>Le technicien balise la zone (après échange avec l'auditeur), verrouille les vannes de coupures individuelles. Il teste ensuite au produit moussant l'ensemble de la ligne de détente en ayant préalablement ré-ouvert le robinet départ gaz. Il identifie une fuite au niveau du corps du limiteur.</p> <p>Il referme le robinet du réservoir puis informe son cadre d'astreinte pour décision du cadre d'astreinte du distributeur sur le changement du matériel défectueux.</p> <p>Après changement de l'ensemble de la ligne de détente (ayant nécessité une purge gaz réseau complète > du fait de l'absence de vanne d'isolement (Réseau de 3^{ème} catégorie avec 8 compteurs) / changement / purge d'air réseau) et vérification de la bonne étanchéité, le technicien procède à l'ouverture des organes de coupure individuels (robinet 13.1 ou OGC) et au réarmement du régulateur pour vérification de l'étanchéité au niveau des différents coffrets. Il referme ensuite les vannes des coffrets.</p> <p>Un client étant absent, il dépose la fiche « Procédure de remise en gaz » au niveau de sa porte d'entrée puis informe son cadre d'astreinte de la fin de l'intervention qui rend compte par téléphone au cadre d'astreinte Antargaz.</p>
APPELANT	<p>Déclarer comme un passant ayant senti une odeur de gaz sur la place des Bleuets à THAON.</p>

	RAPPORT D'AUDIT :	PV n° 03
	INTERVENTION D'URGENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIETE : SATO	Page 3/5

DOMAINE D'INTERVENTION	S	AC	NS	SO	COMMENTAIRES
------------------------	---	----	----	----	--------------

1	RELEVÉ CHRONOLOGIQUE DE L'INTERVENTION
----------	---

Heure d'appel sur le numéro d'urgence	13h54
Heure à laquelle le Prestataire a été prévenue par le centre d'appel	14h03
L'heure d'arrivée estimée a été annoncée par le Prestataire	14h40
Lieu de départ de l'intervenant	Base de départ
Heure d'arrivée du Prestataire sur site	14h43
Nom de la (ou des) personne (s) intervenant sur site et fonction	Technicien
Lieu de stationnement du véhicule d'intervention	A 50 m de l'adresse
Heure de fin d'intervention (départ du prestataire)	15h30

OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES :

2	DÉROULEMENT
----------	--------------------

	S	AC	NS	SO	
Mise en sécurité	X				
Recueil des informations pour le diagnostic				X	
Non utilisation d'appareil électronique non ATEX	X				
Utilisation des plans réseaux	X				
Etablissement d'un périmètre de sécurité	X				
Utilisation du balisage	X				Bien penser à baliser la zone et à placer le panneau de signalisation d'intervention
Utilisation du détecteur gaz/catharomètre	X				
Utilisation du produit moussant	X				
Utilisation de la clé de barrage				X	
Rédaction du rapport d'intervention ou CR oral supérieur	X				
Connaissance des numéros de téléphone des renforts techniques				X	
CR au centre d'appel ou astreinte distributeur				X	
Comportement adéquat de l'intervenant	X				
Connaissance des opérations autorisées sur réservoir	X				
Connaissance de la conduite à tenir en cas de présence de gaz dans / à l'extérieur des locaux	X				
Connaissance du mode opératoire de remise en service	X				



RAPPORT D'AUDIT :
INTERVENTION D'URGENCE SUR LES RÉSEAUX
SOCIETE : SATO

PV n° 03

Page 4/5

OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Bien penser à baliser la zone et à placer le panneau de signalisation d'intervention-risque gaz

Pertinent d'identifier l'organe fuyard et d'analyser la situation, les risques et les conséquences préalablement à la fermeture de l'organe de coupure générale

Après la purge d'air, bien penser à procéder à une vérification de la stabilité de la pression du réseau pendant 15 minutes.

Bien penser à se référer au Carnet de Prescription pour être aiguillé dans le processus de recherche d'anomalie.

	DOMAINE D'INTERVENTION	OUI	NON	COMMENTAIRES
--	------------------------	-----	-----	--------------

3	MATÉRIEL			
		OUI	NON	

		OUI	NON	
1	Explosimètre/Catharomètre conforme	X		Etalonné / Prochaine vérification : 12/17
2	Manomètre de contrôle 0-6bar + flexible et prise rapide	X		
3	Mallette outils anti-étincelant		X	Nécessité de s'équiper
4	Joints plats compteur en caoutchouc synthétique	X		
5	Joint élastomère	X		
6	Joint 20X150 pour ligne de détente 40kg/h	X		
7	Joint à insert métallique 3/4 de pouce pour ligne détente 150kg/h	X		
8	Détendeurs			
	Détendeur 40kg/h		X	En commande
	Détendeur HP100		X	Souhaitable
	Détendeur 150kg/h		X	Nécessité de s'équiper
9	Limiteurs			
	Limiteur 40kg/h		X	En commande
	Limiteur HP100		X	Souhaitable
	Limiteur 150kg/h		X	Nécessité de s'équiper
10	Régulateurs			
	Régulateur B6	X		
	Régulateur B10		X	Souhaitable
	Régulateur B25		X	Souhaitable
11	Compteurs			
	Compteur calibre G4	X		
	Compteur calibre G6		X	Souhaitable
	Compteur calibre G25		X	Souhaitable
12	Graisse Molykote pour lubrification et étanchéité des robinetteries, vannes,...	X		
13	Pince à plomber et plombs	X		
14	Pince à plomber et plombs PRIMAGAZ		X	Non encore fournie au prestataire
15	Matériel de balisage	X		



RAPPORT D'AUDIT :
INTERVENTION D'URGENCE SUR LES RÉSEAUX
SOCIETE : SATO

PV n° 03

Page 5/5

16	Ruban PTFE gaz (Norme EN751-3)		X	Nécessité de s'équiper
17	Produit moussant de détection fuite (1000 bulles)	X		
18	Clé de réarmement DDMP	X		
19	Clé coup de point	X		
20	Clé de verrouillage vanne 1/4 tour (clé "chuchu")	X		
21	Clé 4 usages	X		
22	Clé du cadenas SOS (3213A)	X		
23	Clé de cadenas fournie par le distributeur (75758)		X	Non encore fournie au prestataire
24	Clé dynamométrique de serrage étalonnée	X		Non ATEX
25	Carré de manœuvre	X		
26	Lampe ATEX en fonctionnement	X		
27	Extincteur 6 ou 9kg type ABC (en cours de validité)		X	A faire vérifier car date de validité expirée de 6 mois
28	Pompe à vélo ou équivalent (réarmement PBDI)	X		
29	Boite à pharmacie (non périmée)	X		
30	Appareil photo	X		Téléphone portable avec appareil photo
EPI :				
31	Chaussures de sécurité	X		
32	Gilet jaune	X		
33	Casque/casquette coquée	X		
34	Gants	X		
35	Lunettes de protection	X		
36	Vêtements de travail réfléchissants et antistatiques	X		

(*)En complément, relever l'ensemble du matériel présent :

OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES :

La présence d'une mallette d'outils anti-étincelants et d'un extincteur en cours de validité sont des éléments de sécurité indispensables. Nécessité de s'équiper.

4

DOCUMENTAIRE

		OUI	NON	
37	Plans papiers des réseaux sous astreinte ou PPI	X		
38	Carnet de Prescription	X		
39	Procédure de réarmement (50 exemplaires)		X	A déployer
40	Avis d'intervention client		X	Non encore fourni au prestataire
41	Constats Contradictoires vierges (CERFA 14766)	X		
42	Plaques signalétiques de condamnation (défense de manœuvrer)		X	Nécessité de s'équiper

OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES :